

# Investir dans la prospérité du Canada

Mémoire du SIAST au Comité permanent des finances de la Chambre des  
communes

Août 2011

Mémoire soumis par : Robert G. McCulloch, président-directeur général  
Tél. : 306-659-3800  
Courriel : robertmcculloch@siast.sk.ca

Au nom du : Saskatchewan Institute of Applied Science and  
Technology  
Bureaux administratifs du SIAST  
400 119, 4e avenue S  
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 5X2

L'Institut de sciences appliquées et de technologies de la Saskatchewan (Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology – SIAST) est un fournisseur de services de formation technique et de formation axée sur les compétences reconnu internationalement. Au moyen de partenariats avec les entreprises et l'industrie, nous veillons à ce que nos programmes d'études correspondent aux débouchés et aux besoins du marché du travail, approche qui entraîne un taux de satisfaction élevé des employeurs à l'égard des diplômés du SIAST. Notre approche de consultation et notre engagement envers l'enseignement axé sur la vie de tous les jours contribue à l'obtention d'un haut taux d'emploi chez nos diplômés. Nos inscriptions s'élèvent à 17 000 équivalents temps plein; nous offrons nos services à 26 000 étudiants sur des campus dans quatre villes et par le biais de nombreux programmes d'études à distance. Environ la moitié de nos étudiants viennent directement d'un établissement d'enseignement secondaire ou postsecondaire et l'autre moitié, du milieu du travail.

Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology  
Bureaux administratifs du SIAST  
400 119, 4e avenue,  
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 5X2

# Investir dans la prospérité du Canada

## Mémoire du SIAST au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Août 2011

### Sommaire

Les dernières turbulences économiques ne freineront pas l'inévitable changement démographique qui menace la stabilité de l'offre du marché du travail canadien. Quelles que soient les fluctuations économiques périodiques, les travailleurs du pays continuent de vieillir et de partir à la retraite; en même temps, la demande de main-d'œuvre continue de croître et la participation au marché du travail devrait diminuer.

Pour garantir la compétitivité du Canada à court et à long terme, il faut renforcer les efforts déployés à l'échelle du pays dans le secteur de l'enseignement postsecondaire, surtout dans les domaines de la participation au marché du travail, de la formation technique adaptée aux besoins du marché et la formation axée sur les compétences ainsi que de la recherche axée sur l'élaboration de solutions. Le secteur collégial apporte d'importantes compétences spécialisées dans ces trois domaines.

Le SIAST demande au gouvernement fédéral de travailler de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, le secteur privé et tous les secteurs d'enseignement à l'élaboration d'un plan d'action national pour l'enseignement postsecondaire. De plus, dans son budget à venir, le gouvernement fédéral devrait prévoir des ressources pour les priorités suivantes :

- amélioration des retombées de l'éducation des Autochtones;
- augmentation de la proportion des fonds de recherche accordés aux collèges;
- majoration des investissements ciblés dans l'enseignement postsecondaire.

### Amélioration des retombées de l'éducation des Autochtones

L'été dernier, le vérificateur général du Canada déclarait que le fossé continue de se creuser entre les membres des Premières nations vivant dans une réserve et les autres Canadiens sur le plan de l'éducation. Dans son rapport *Le Point* de juin 2011, le vérificateur général signalait que seulement 41 % des habitants des réserves avaient terminé leurs études secondaires, tandis que c'était le cas pour 77 % des autres Canadiens.

La population autochtone du Canada constitue un bassin de talents non exploités dont nous ne pouvons plus nous permettre de ne pas tenir compte. L'éducation des Canadiens autochtones représente la première étape de nos efforts pour faire en sorte que ce groupe de la population soit doté des compétences nécessaires à sa pleine participation à l'économie, tandis que s'amenuise le bassin de main-d'œuvre traditionnelle du pays. De plus, comme le souligne l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC), la hausse des niveaux d'éducation et d'emploi des Canadiens autochtones entraînera une augmentation des recettes fiscales du gouvernement et d'importantes réductions des dépenses gouvernementales.

L'engagement d'augmenter l'éducation de base dans le Nord, annoncé dans le budget fédéral de 2011, représentait un petit pas, mais un pas dans la bonne direction. Le Canada doit mieux aider les jeunes Autochtones à terminer leurs études secondaires, tout en investissant dans l'éducation de base des adultes et dans l'élimination des obstacles à la réussite postsecondaire des Canadiens autochtones.

Au SIAST, où l'engagement de longue date de fournir l'égalité des chances en éducation a eu pour conséquence un taux d'inscription des Autochtones de près de 20 % année après année, une étude menée dernièrement a révélé l'existence de plusieurs obstacles à l'achèvement du programme. Notre étude a mené à la formulation de 21 recommandations allant de la prestation d'une aide au processus de demande d'admission à la fourniture d'un soutien au développement de compétences personnelles et d'aptitudes aux études. Notre intention est d'éliminer le fossé entre les étudiants autochtones et non autochtones quant à l'achèvement du programme. Nous mettons au défi le gouvernement fédéral de se fixer le même objectif. La cible d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, soit un pourcentage de 75 % de membres des Premières nations qui atteignent le même niveau de scolarité que les autres Canadiens d'ici 2028, n'est tout simplement pas assez ambitieuse.

**Recommandation :** Le SIAST appuie la recommandation de l'ACCC au Comité permanent des finances de la Chambre des communes quant à un engagement de hausser les taux de réussite scolaire des Autochtones pour les porter au niveau des moyennes nationales.

### **Augmentation de la proportion des fonds de recherche accordés aux collèges**

L'engagement pris par le gouvernement fédéral dans son discours du Trône de 2011 au sujet de l'investissement dans la recherche par les entreprises privées, les collèges et les universités, représente une importante marque de reconnaissance de la contribution que les collèges peuvent apporter à la prospérité future par le biais de l'innovation. La prochaine étape essentielle consistera à accroître la proportion du financement accordé aux collèges. Actuellement, comme l'a fait remarquer l'ACCC, le financement accordé pour la recherche dans les collèges équivaut à 1,25 % du financement accordé pour la recherche dans les universités et les hôpitaux.

Grâce à leurs nombreux liens avec les petites et moyennes entreprises (PME), les collèges se trouvent dans une position particulièrement privilégiée pour collaborer à des projets de recherche axés sur l'amélioration de la productivité, les nouveaux débouchés et les défis que présente la vie de tous les jours. Les 150 collèges du Canada s'engagent auprès des employeurs, sur une base permanente, à faire en sorte que leurs programmes soient adaptés aux besoins du marché du travail et, de plus en plus, à collaborer à des initiatives de recherche appliquée. Au sujet de l'importance que les entreprises accordent à leurs liens avec les collèges, l'ACCC signale qu'au cours de la dernière récession économique, le secteur privé a maintenu son soutien à la recherche appliquée pour les collèges, qu'il avait fait passer de 4 millions à 45 millions de dollars au cours des trois années précédentes. Le nombre de partenariats avec des sociétés a augmenté de sept fois au cours de la même période. La capacité des collèges en matière de recherche est aussi confirmée par la hausse du nombre de collèges admissibles à une demande de financement du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, qui s'élève maintenant à 64, ce qui représente une augmentation de presque 500 %.

La recherche appliquée dans les collèges n'aide pas seulement les PME à renforcer leur avantage concurrentiel : en faisant appel à la participation des étudiants, elle crée une pensée novatrice chez les effectifs de demain. Ce sont les diplômés des collèges qui représenteront le plus important segment de cette main-d'œuvre. Ressources humaines et développement des compétences Canada estime que le nombre de diplômés des collèges faisant partie de la population active augmentera de 7,4 % et passera donc à 6,8 millions au cours des sept prochaines années, tandis que le nombre de diplômés des universités est de 4,8 millions.

**Recommandation** : Le SIAST appuie la recommandation de l'ACC au Comité permanent des finances d'affecter cinq pour cent du financement fédéral pour la recherche et le développement aux partenariats de recherche appliquée entre les collèges et les petites et moyennes entreprises.

### **Majoration des investissements ciblés dans l'enseignement postsecondaire**

Pour être concurrentiel sur la scène mondiale, le Canada doit renforcer son approche nationale de l'enseignement, surtout de l'enseignement postsecondaire. Il est particulièrement important que des fonds soient réservés expressément au secteur collégial. Comme mentionné précédemment, les personnes qui détiennent un diplôme d'études collégiales représenteront le plus important segment démographique visé par la demande du marché du travail dans les années à venir. L'ACCC précise toutefois que des dizaines de milliers de travailleurs potentiels sont incapables d'obtenir une formation dans le domaine professionnel choisi, en raison de la compétition pour les places limitées dans les secteurs de programmes à forte demande.

Au SIAST, grâce à l'ingéniosité de nos gestionnaires des ressources, nous avons pu nous adapter à la hausse considérable de la demande au cours des dernières années.

Nous nous classons déjà parmi les grands établissements d'enseignement collégial du pays et notre nombre d'inscriptions a augmenté de 30 % sur une période de quatre ans. Le taux d'emploi de nos diplômés est toujours supérieur à 90 % après six mois. Nous renforçons de plus en plus notre présence nationale et internationale, offrant des programmes dans des pays comme l'Inde et le Vietnam et mettant en place des initiatives pour accroître le nombre d'inscriptions d'étudiants de l'étranger ainsi que d'étudiants immigrants. Nous avons besoin d'autres investissements pour maintenir ce niveau d'activité.

Le Programme d'infrastructure du savoir lancé dernièrement par le gouvernement fédéral ainsi que la hausse de 2008-2009 par le gouvernement du Canada du Transfert canadien en matière de programmes sociaux pour l'enseignement postsecondaire (TCPS) constituent des pas dans la bonne direction qui ont été accueillis très favorablement. Toutefois, le gouvernement doit prendre d'autres mesures. Le SIAST appuie la suggestion de l'ACCC selon laquelle la fin du TCPS en 2014 serait un moment opportun pour établir un fonds de transfert destiné expressément à l'enseignement postsecondaire et comportant une obligation de rendre des comptes.

**Recommandation** : Le SIAST accepte intégralement la recommandation de l'ACCC au Comité permanent des finances d'établir un transfert pour l'enseignement postsecondaire séparé de 3,8 milliards de dollars qui comporterait une obligation de rendre des comptes au Parlement et de majorer le montant de ce transfert d'au moins trois pour cent annuellement.

## Bibliographie

Bureau du vérificateur général du Canada, 2011 juin — *Rapport Le Point de la vérificatrice générale du Canada*  
[http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl\\_oag\\_201106\\_04\\_f\\_35372.html](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_201106_04_f_35372.html)  
(consulté le 5 août 2011).

Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology, *Aboriginal Student Success Strategy : Final Report of the Committee*, novembre 2009.

Association des collèges communautaires du Canada (ACCC), mémoire de l'ACCC au Groupe d'experts de l'examen du soutien de la recherche-développement, février 2011. [disponible seulement en anglais]

Communiqué de presse de l'ACCC, *La recherche appliquée dans les collèges et les instituts du Canada continue de prendre de l'ampleur*, 17 février 2011.

Ressources humaines et développement des compétences Canada, *Population active par âge*, Système de projection des professions au Canada,

<http://www23.rhdcc.gc.ca/.4th.2rd.1t.1d.2t.1.3l@-fra.jsp?sbmt=Search&agegroupP=23&component=LF&agegroup=23&gender=3&education=11&education=3&education> [consulté le 8 mai 2011]

Ressources humaines et développement des compétences Canada, *Population active par niveau d'éducation*, Système de projection des professions au Canada, <http://www23.rhdcc.gc.ca/.4th.2rd.1t.1d.2t.1.3l@-fra.jsp?sbmt=Search&agegroupP=23&component=LF&agegroup=23&gender=3&education=11&education=3&education>=... [consulté le 8 mai 2011]

Association des collèges communautaires du Canada (ACCC), *Mémoire de l'ACCC présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2012-2013 : Les moteurs de la prospérité à long terme du Canada - les compétences avancées et l'innovation progressive* (ébauche), août 2011.